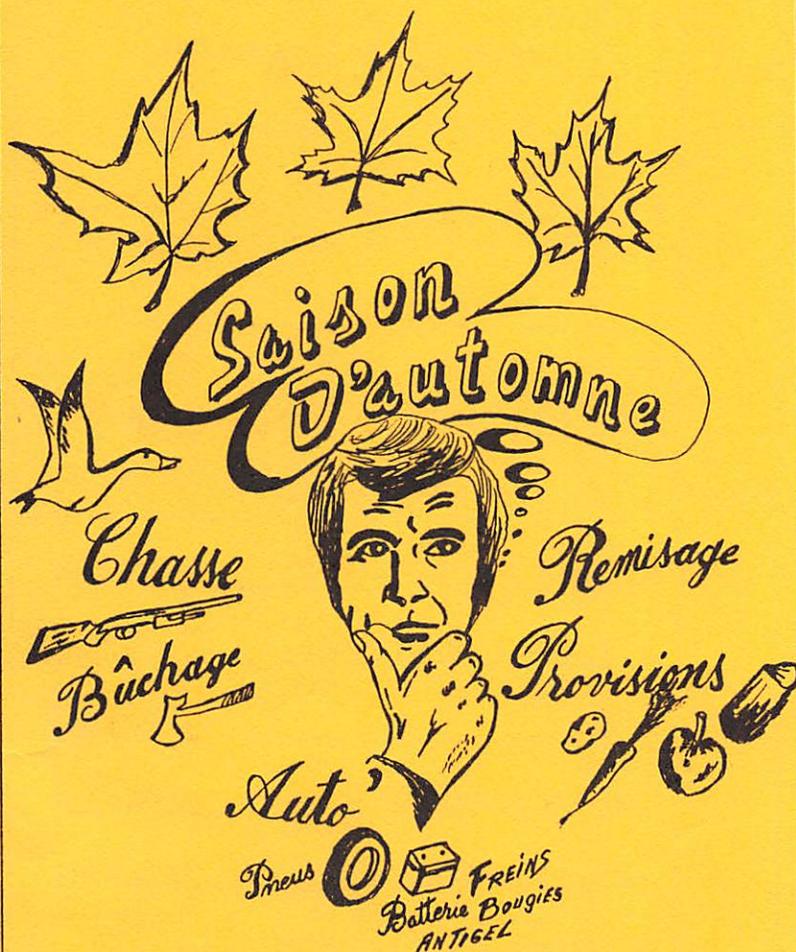


L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

Journal communautaire de St-Francois Vol.1 No 2

SOMMAIRE

Une page du patrimoine	p.4
Personnalité du mois	5
Cercle de Fermières	6
Recette du mois	8
Club Âge d'Or	8
Page des jeunes	11
Bibliothèque	13
Calendrier des activités	14
Souvenirs sportifs et culturel	15
Les Loisirs	17
Affaires municipales	19-26
Petites annonces	29



NOVEMBRE 1993



C..P. 321
St-François de Montmagny - GOR 3AO
Tél.: (418) 259-2569

Journal communautaire réalisé bénévolement.

Réjean Cloutier	Publicité	259-2569
Jocelyne Roy	Secrétaire	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
François Létourneau	Trésorier	259-2061
Mario Marcoux	Activités sportives	
Jocelyne Noël	et socio-culturelles	259-2454
	(communiqués)	
Rosaire Simard	Distribution	259-7888

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur. Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$100.00
1/4 page	15.00	150.00
1/2 page	30.00	300.00
1 page	50.00	500.00
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	2.00	15.00
ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS		
Petite Annonce	2.00	

AVIS AUX ORGANISMES et à la population

Vous aimeriez participer à la rédaction du journal, soit par vos articles, vos nouvelles, vos petites annonces, etc., veuillez communiquer avec:

Jocelyne Roy
259-2114

ou adresser le tout à:

C.P 321
St-François
GOR 3AO

avant le 15 de chaque mois.

Merci de votre collaboration!

P.S.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTES

AMBULANCE:248-2000

C.L.S.C. A.-RIVARD248-1518

FEU:248-3360

MUNICIPALITÉ:259-7228

SURETÉ DU QUÉBEC:248-3705

CENTRE ANTI-POISON

DU QUÉBEC 1-800-463-5060

TEL-JEUNES: 1-800-263-2266

AVIS
AUX ORGANISMES
ET ANNONCEURS

Pour la bonne marche du journal,
il est **TRÈS IMPORTANT**
que vous remettiez vos articles

AVANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

à l'adresse suivante:

C.P. 321
St-François, Montmagny
GOR 3AO

ou

déposez le tout dans la boîte identifiée au journal,
au bureau municipal.

UNE PAGE DU PATRIMOINE

De 1754 à 1762, l'église de pierre se construit, malgré la guerre.

Quand *Pierre-Laurent Bédard* arriva à St-François, en 1752, il y avait 23 ans que la paroisse existait. Une chapelle de pièce sur pièce avait été érigée en 1729 sur les bords de la Rivière-du-Sud, sur un terrain donné par *Joseph Gendron* et son épouse *Geneviève Asselin*. Durant quelques années la chapelle fut assez grande pour recevoir les colons qui défrichaient les deux "côtes" (rangs) de St-François, mais en 1754, le jeune curé (25 ans) se rendit compte qu'il fallait construire une église suffisamment grande pour accueillir les 84 familles qui habitaient, à ce moment là, St-François. Il fallait aussi, disait-il aux paroissiens, la construire au centre de la paroisse. Mais le centre de la paroisse pouvait être précisé au sud ou au nord de la rivière.

Le nord l'emporte d'emblée et un des arguments du curé fut qu'il y avait là une possibilité d'ouvrir une carrière pour la pierre de construction. Le curé fait le nécessaire du point de vue de la loi et le 29 mars 1754, *Jean Morin* et le curé *Bédard* rédigent une demande à l'Intendant *Bigot* pour obtenir les autorisations nécessaires. La répartition, approuvée par l'Intendant,

comporte pour chaque arpent de largeur de chaque concession: 1) une demi-fosse de pierres; 2) trois barriques de sable; 3) onze francs; 4) vingt-quatre pieds de bois; 5) quatre planches et demies; 6) un madrier et demi; 7) deux cents de bardeaux; 8) six jours de corvée.

On ouvre la carrière à l'endroit du presbytère actuel et les travaux commencent. La répartition comprend 79 concessions à St-François et, en plus, 9 autres concessionnaires de St-Pierre qui ont du terrain dans St-François. En mars 1754, les paroissiens doivent déboursier 528 livres et en juin 2104 livres, sommes importantes dans le contexte d'alors. En effet, en 1755, la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre et l'économie s'en ressentit vivement. Malgré ce fait et aussi, malgré l'appel sous les drapeaux en 1758 et 1759 des garçons et des hommes, les travaux se poursuivirent et, après 8 ans de travaux sporadiques, l'église était ouverte au culte le 26 août 1762.

Le curé *Bédard* passera toute sa carrière sacerdotale à St-François (58 ans) et, à son décès, l'église était parmi les plus opulentes de la Côte-du-Sud.

par Louis Philippe Bonneau

Nous prenons soin
de votre pelouse



Weed Man®

Produits biodégradables
Soumission gratuite

256, chemin St-François O., St-François Qc - G0R 3A0

259-7700 Fax: 259-2905

Sans frais: 1-800-463-4877

**TRUC EN VOITURE
POUR NETTOYER LA PLANÈTE**

Conduisez à une vitesse modérée et suivez les limites de vitesse. Vous économiserez ainsi de l'énergie et causerez moins de pollution. Une voiture qui roule à 90 km/h consomme 10% moins d'essence qu'à 100 km/h.

PERSONNALITÉ DU MOIS

L'Écho vous présente le nouveau directeur de la caisse populaire.

Monsieur Léon Jalbert est en poste comme nouveau directeur de la Caisse Populaire de St-François depuis le 14 juin 1993. Je l'ai rencontré dans le but de vous le faire connaître. C'est avec gentillesse qu'il a répondu à mes questions.

Monsieur Jalbert est natif de St-Modeste près de Rivière-du-Loup. Il a fait ses études collégiales à Cap-Rouge et ses études universitaires à Rimouski en administration. Les expériences de travail se situent dans le domaine financier autant au niveau des banques que des caisses populaires. Monsieur Jalbert a toujours été très présent dans son milieu comme membre de clubs sociaux ou de groupes de développement économique.

Mais pourquoi a-t-il choisi St-François? Pour lui en revenant en milieu agricole c'était un retour aux sources. De plus, St-François a l'avantage d'être près des grands centres sans avoir les inconvénients de la ville.

Bien installé dans notre municipalité depuis peu, notre directeur me disait que ce qu'il aimait le plus

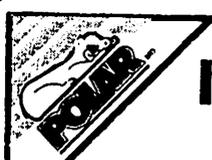
c'était son travail qui fait partie intégrante de sa vie. C'est un homme bien dans sa peau qui aime être près des gens et à leur écoute.

Son sport préféré est le golf et il entend découvrir le ski alpin l'hiver prochain. Les divertissements sont la lecture et la musique. Les traits de caractère qu'il apprécie le plus chez les gens sont l'honnêteté et le désir de chacun de s'impliquer dans la communauté. Lui-même se décrit comme un travailleur honnête qui n'a pas peur de se retrousser les manches et de mettre l'épaule à la roue.

Son projet immédiat est d'accentuer la présence de la Caisse Populaire de St-François sur le territoire. Il veut augmenter la clientèle locale car il juge que ce créneau est sous-exploité.

Merci Monsieur Jalbert pour le temps que vous nous avez accordé. L'Écho vous souhaite du succès dans vos nouvelles fonctions.

par Jocelyne Noël



Fenêtres Montmagny Inc.

*Un produit
de notre localité!*

*Consultez un
de nos
distributeurs*

- FENÊTRES DE BOIS NATUREL OU RECÔUVERTES
- D'ALUMINIUM • FENÊTRES TOUT UPVC
- FENÊTRES À CADRE DE BOIS ET VOLET TOUT UPVC
- PORTES D'ACIER • TERRASSE • PATIO

GRIZZLY - PANDA - MAKWA - BARIBAL - FLEXSIAMOIS

Jovi

Denis Laforest
Propriétaire

ÉPICERIE PARÉ ENR.

485, Chemin St-François Ouest
Saint-François de Montmagny
(Québec) GOR 3A0
(418) 259-7540

Heures d'affaires:
LUNDI au VENDREDI: 8h a.m. à 9h p.m.
SAMEDI: 8h a.m. à 6h p.m.
DIMANCHE: 10h a.m. à 5h p.m.

SERVICE DE LIVRAISON

Jovi, le marché sympathique!

Cercle de Fermières

Le Cercle des Fermières de St-François informe ses membres que la réunion mensuelle a toujours lieu le premier mercredi de chaque mois au local habituel à 20h00 avec soit un ou une invité (e) ou une démonstration de couture, de tricot, etc..

Qu'on se le dise; on vous attend!

Le Cercle informe le public qu'il y aura une partie de cartes vendredi le 26 novembre à 20h00 au Centre des Loisirs de St-François.

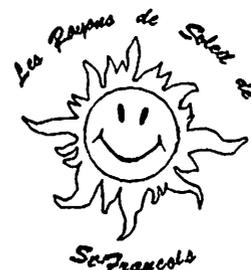
Prix de présence (artisanat)
et goûter.
Bienvenue à tous!



Pour plus d'informations: 259-7554

Cécile Boissonneault, présidente

LES RAYONS DE SOLEIL DE ST-FRANÇOIS



Saviez-vous qu'il existe un groupe à St-François qui offre des services gratuits auprès de la communauté?

À QUI S'ADRESSENT CES SERVICES?

Pour tous: Aînés, malades, handicapés vivant la solitude, personnes en difficulté.

Des bénévoles ayant reçu une formation, dispensent à domicile, humainement et avec une grande discrétion, plusieurs services, tels que VISITE D'AMITIÉ ET ANNIVERSAIRE, TÉLÉPHONE DE SÉCURISATION, SUPPORT MORAL, ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL ET SOCIAL.

Pour avoir recours à leurs services vous pouvez vous adresser à:

Mme Marguerite Leblanc Morneau au 259-7871
Mme Rita M. Buteau au 259-7672
Mme Rollande B. Picard au 259-7639

BOULANGER DOLAN DENAULT

Notaires et conseillers juridiques

70, rue de l'Anse
Montmagny (Québec)
G5V 1G8

Téléphone: (418) 248-1414
Télécopieur: (418) 248-8944

534, Boul. St-François ouest
St-François (Québec)
GOR 3A0

Téléphone: (418) 259-7317
Heures d'ouverture: lundi à 19 h 00

- Droit agricole
- Droit des compagnies
- Financement d'entreprises
- Droit immobilier
- Droit familial

SERVICES SPÉCIALISÉS:
Service Corporatif PME
Médiation familiale



J.P. BOLDUC INC.

ASSURANCES GÉNÉRALES

ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY

TÉL.: (418) 259-7781

Simon Savoie C. d'A.Ass. Rés.: 259-2296
Lucie Bolduc C. d'A.Ass. Rés.: 259-2516

Tél.: 259-2100 bur.

259-7959 rés.

GARAGE DENIS GUILLEMETTE

Mécanique générale

716 Boul. St-François O., St-François, Qc G0R 3A0

- SPÉCIALITÉ DE SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT
- SPÉCIALITÉ DE FREIN
- HUILAGE DE CARROSSERIE
- BALANCEMENT DE ROUE ÉLECTRONIQUE



LES HEURES D'OUVERTURE:

DU LUNDI AU VENDREDI

de 8:00 à 12:00 heures et
de 13:00 à 18:00 heures

LE SAMEDI

de 8:00 à 12:00 heures

Les



ABANONS
POIRIER

251 boul. Morigeau,
St-François,
Cté Mont. G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2502
Messenger: 1-878-0040

POUR RENDEZ-VOUS: (418) 259-2559

BRONZAGE

Coiffure France

POUR ELLE ET LUI

MARIE-JOSÉE FISET, PROP.

358, ST-FRANÇOIS,

ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY, GOR 3A0



TÉL.: 248-2554
RÉS.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM
VENTE DE MÉTAL - SOUDURE MOBILE
COUPAGE AU PLASMA

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3



RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES GEMM-ANY

Vous offre:

Une séance de 20 min.

dans une pyramide quadrénergie
soit pour la relaxation ou la guérison.

- ° Centre de méditation (rencontre mensuelle)
- ° Vente de pierres naturelles ou montées en bijou
(démonstration à domicile sur demande)

Instructeur et praticienne en Reiki

Synchronisation des corps énergétiques

MASSAGES ÉNERGÉTIQUES

Fleurs de Back et huiles essentielles

POUR RENDEZ-VOUS: 259-7476 Annie Campagna
au 844, Boul. Sud, St-François de Montmagny

RÉS.: (418) 248-9661
BUR.: (418) 248-7042

P.L.G. INC.

Analyse et programmation
informatique

JEAN GOULET
B. Sc. A.

332, rue Kirouac, Montmagny, QC G5V 4B1



Pierre Garant
Tel: (418) 259-2655
Fax: (418) 259-2158



Weed Man
708 St-François O., C.P. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0



• RECETTE •



PAIN AUX DATTES et à l'orange

1 pain

- 1 tasse (250 ml) de dattes dénoyautées et hachées
- 1/2 tasse (125 ml) d'eau bouillante
- 1/2 tasse (125 ml) de jus d'orange
- 1/3 tasse (80 ml) de sirop de maïs
- 1 c. à soupe (15 ml) de zeste d'orange râpé
- 2 blancs d'œufs
- 2 1/4 tasses (560 ml) de farine à pâtisserie
- 1/3 tasse (80 ml) de sucre
- 1 c. à thé (5 ml) de poudre à pâte
- 1 c. à thé (5 ml) de bicarbonate de soude
- 1/2 c. à thé (2 ml) de sel

Dans un petit bol, mélanger les dattes et l'eau bouillante, et laisser refroidir. Ajouter le jus d'orange, le sirop de maïs, le zeste d'orange et les blancs d'œufs; Dans un grand bol, mélanger les ingrédients secs et y verser le premier mélange. Remuer juste assez pour humecter. Étendre la préparation dans un moule à pain de 9" x 5" d'une capacité de 10 tasses (2,5 L), déjà vaporisé d'un enduit végétal. Cuire au four préchauffé à 325°F (160°C) pendant 60 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dents inséré au centre en ressorte propre. Laisser refroidir sur une grille pendant 10 minutes. Démouler et laisser refroidir complètement.



MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

TRANSPORT GRAVIER ET SABLE

275 ouest, Boul. St-François
Saint-François, Cté Montmagny Qué. G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744



Dîner du club de l'Âge d'Or

Mercredi le 24 novembre à midi
au local du club.

Prix: \$5.00

Pour réservation: 259-7871

Mme Marguerite Morneau

RESTAURANT L'ARRÊT STOP

Autoroute 20, Sortie 364
Berthier-sur-Mer / St-François
Tél.: (418) 259-7704

PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
TRANSPORT & ÉPANDAGE
Terre-noire - Terre à jardin
Terre à pelouse - Sable - Gravier
Remplissage - Tuff - Concassé



218, Rivière-Sud, St-François,
Montmagny (Qué.) G0R 3A0

Jacques Blais
Tél.: (418) 259-7841

Les Ambulances Jacques Ent.

146, St-Jean-Baptiste ouest, Montmagny, QC G5V 3B9
Jacques Ruel, prop.

AMBULANCE:
248-2000

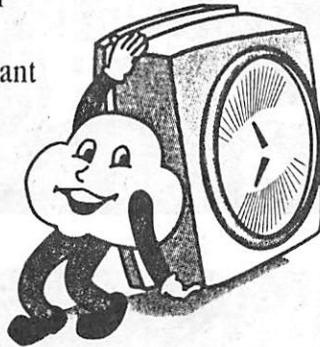


BUREAU:
248-2070

MONTMAGNY — BERTHIER-SUR-MER — CAP ST-IGNACE
N-DAME DU ROSAIRE — ST-PIERRE — ST-FRANÇOIS

en bref

- Pour empêcher que votre maison ne devienne trop humide, faites fonctionner les ventilateurs pendant la cuisson ou la douche. Évitez aussi tout ce qui engendre de l'évaporation d'eau, par exemple étendre le linge ou faire sécher le bois dans la maison.
- Lorsque vos fenêtres commencent à s'embuer, créez un léger courant d'air pendant quelques minutes.



- Pour éviter la condensation sur les vitres, veillez à faire diminuer l'humidité relative de votre maison à mesure que la température extérieure baisse.
- Si vous devez acheter un échangeur d'air, optez pour un VRC (ventilateur-récupérateur de chaleur).
- Dans votre chasse à l'humidité, n'oubliez pas le grenier! Assurez-vous d'y maintenir une bonne circulation d'air.

Protection hivernale

Les protections hivernales sont utilisées pour réduire au minimum les dommages que pourraient causer les rigueurs de l'hiver à certains de nos végétaux. Il n'est pas nécessaire de tout protéger, certains facteurs influenceront notre décision mais on doit surtout éviter de construire des abris qui déguisent le paysage.

Facteurs qui demandent une protection :

Plantes non rustiques : Il est important de vérifier la zone de rusticité de nos végétaux. Selon la zone et la plante à protéger, on utilisera des pailles, cônes, clôtures à neige et membranes pour assurer la protection.

Grands vents : Les grands vents ont un effet desséchant sur les conifères et peuvent casser certaines branches. On protégera les conifères avec une clôture à neige et une membrane de protection. On peut aussi poser un tuteur aux petits arbres pour assurer leur équilibre.

Sol de déglacage : Pelouses, vivaces et arbustes peuvent en être affectés. Au printemps, dès que la neige est fondue, on doit bien nettoyer les surfaces affectées pour éviter les brûlures et l'accumulation au sol.

Neige projetée par la souffleuse : Peut casser les branches et causer des blessures au tronc. Protégez le tronc aussi haut que l'épaisseur de la neige avec une spirale de plastique.

Nouvelles plantations : N'étant pas adaptées aux rigueurs de l'hiver, les nouvelles plantations demanderont une protection pour la première année.

La neige qui tombe naturellement sur le site constitue une protection naturelle pour les végétaux. Un bon arrosage avant les grosses gelées et une taille de branches faibles, cassées ou malades les aideront à passer l'hiver et à bien se développer au printemps prochain.

SOIRÉE DANGANTE

Au Centre des Loisirs
St-François

le 27 novembre

Orchestre Couture

Entrée: 7\$ / pers.
(taxes incluses)

BUFFET SPÉCIAL
en fin de soirée

Bienvenue à tous!

LES IMMEUBLES

BENOIT CLOUTIER

Grand Maître Vendeur

BENOIT CLOUTIER INC

COURTIER

rés: (418) 248-9134

cell: (418) 248-7634

VENDU

Pas surprenant que l'on me fasse confiance...

J'effectue des ventes rapides et sans tracas!

248-2421

MOI... *je vends!*



BOUCHERIE

Richard Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, ch. St-François Ouest
St-François de Montmagny G0R 3A0
(418) 259-7783

SPECIAUX EN VIGUEUR 15 NOV, AU 15 DEC, 93

GRAISSE CRISCO	LB	1.35
TOURNEDOS POULET	UNITE	2.00
POGO "BTE DE 10 MCX".....		3.75
PEPITES DE POULET " 5 LBS" ..		18.00

*Super Déjeuner
Cognac*

LES LOISIRS

**ACTIVITÉ BÉNÉFICE
POUR LES SPORTS D'HIVER**

**DIMANCHE LE 28 NOVEMBRE 1993
à 10h00 a.m.**

**AU CENTRE DES LOISIRS
de St-François de Montmagny**

Prix d'entrée: \$7. adulte incluant une consommation
\$4. 7 à 12 ans
6 ans et moins gratuit

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX!

Page des jeunes

Voir solution à la page 18

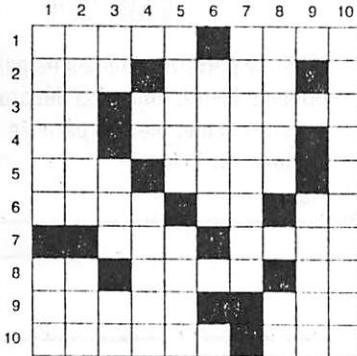


HORIZONTALEMENT

1. Rôle de la vedette — Le Capitaine Bonhomme.
2. Qui a vu le jour — Arrose Munich.
3. Docteur — Nom de la vedette.
4. Initiales de l'interprète de la femme de Todore — Prénom de l'interprète d'Henri Jalbert, dans "le Pain du jour".
5. Agent de Louis XV — GINETTE est le prénom de cette chanteuse.
6. Fils d'Anchise — Petit ruisseau — Initiales de l'interprète de la nièce de Danièle, dans "De 9 à 5".
7. Tête d'une tige de blé — Mouvement pour s'élan- cer.
8. Initiales de la vedette — Robin — Pr. pers.
9. Evacua l'urine — Port de l'Inde.
10. Guérard — Qui n'est pas est.

VERTICALEMENT

1. Prénom de l'interprète de Donald — Prénom de la vedette.
2. Animateur de "Qui dit vrai?" — Favorable à.
3. Note — Venue au monde — Pronom.
4. Initiales de l'interprète de Luc Raymond, dans "le Pain du jour" — Entoura de branches épi- neuses.
5. Monnaie italienne (pl) — Royaume du sud- ouest de l'Asie.
6. Appareil pour le rep- rage des sous-marins.
7. Voyage sur mer.
8. Historien et théologien (Espagne) — Initiales d'un comédien, mari de Mariette Duval.
9. Son prénom est Aimé.
10. Charles Dequire, dans le téléroman de Réginald Boisvert.



PROBLÈME NO 2 **MINI DÉTENTE** **MOT DE 7 LETTRES DOUANES**

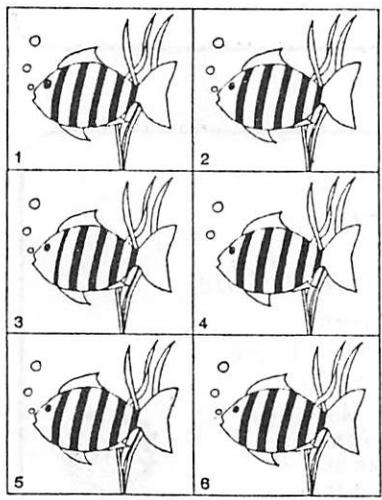
A	enquête	guette	Q
argent	entrée	I	question
B	épiés	Impossible	R
bagages	étaie	L	refus
C	examen	llgne	routlne
confisque	F	O	rusée
D	franc	officier	S
date	fraude	P	salsi
défle	frontière	peîne	T
défiler	G	pèse	taxe
dépôt	garde	pour	V
E	grave	police	valse
émise	gros	poste	

1	F	S	D	E	F	I	E	N	T	R	E	E
2	R	U	E	P	C	O	O	T	E	U	T	M
3	O	F	F	I	C	I	E	R	T	S	A	I
4	E	E	I	E	T	E	L	E	S	E	D	S
5	S	R	L	S	T	X	V	O	O	E	U	E
6	E	O	E	L	B	A	S	O	P	M	I	G
7	N	U	R	I	R	M	X	O	E	F	S	A
8	Q	T	U	G	T	E	T	E	D	R	A	G
9	U	I	E	N	P	N	T	I	U	A	I	A
10	E	N	I	E	P	A	O	L	A	N	S	B
11	T	E	S	I	L	A	V	R	R	C	I	L
12	E	E	E	E	U	Q	S	I	F	N	O	C

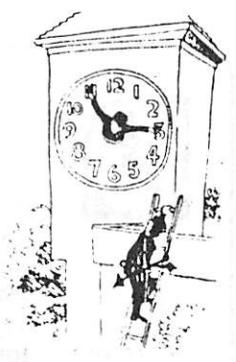
Il faut bien rire!

double

Seulement 2 de ces poissons sont identiques. Trouvez-les!



Papa regarde le carnet de notes de Jean-Pierre, huit ans.
 - Deux en français, zéro en calcul, zéro en histoire, zéro en géographie, trois zéros! Quelle honte! Tu vas pouvoir peut-être m'expliquer ça?
 Alors Jean-Pierre
 - J'sais pas, moi! J'ai dû trop travailler mon français, alors, forcément, le reste en a souffert!



...Tu as bien été parti long- temps.

MOTS MELANGES	CATEGORIE	
	ALIMENTS	INDICES
1- IAZZP	_____	ITALIEN
2- UOELTP	_____	VOLAILLE
3- AAEUNG	_____	MOUTON
4- AAENNB	_____	SINGE
5- AIENFLG	_____	POISSON
6- OUEFB	_____	ROTI
7- EEECVRTT	_____	CRUSTACE
8- EEINGB	_____	TROU
9- AAENMD	_____	NOIX
10- IEEGGMNBR	_____	EPICE
11- EEIRB	_____	BOISSON
12- IAESSRG	_____	LARD
13- OEEETTLTC	_____	SALE
14- EIUTHR	_____	PERLE
15- IEHMC	_____	PAIN
16- AAIOCNRM	_____	PATE
17- OOINNG	_____	PLEURER
18- IOPRS	_____	GRIPPE
19- OAENGR	_____	COULEUR
20- AAELDS	_____	LEGUME

JE SUIS UNE BELLE CRUSTACEE ROSE. QUE SUIS JE?

CABANONS & PAVILLONS THÉ - BEL

Fernand Bélanger
260, St-François
Tél.: (418) 259-7347

- Fabrication de cabanons de grandeurs assorties
- Fabrication de balançoires sur rouleau et sur billes

ÉGALEMENT

- Table de parterre, chaises de parterre, clôtures, boîtes à fleurs, fontaines décoratives
- Réparation meubles de parterre
- Chaises sur billes
- Etc...

USINAGE JOLIVET

Spécialités: Bague & Sabot d'enfoncement
Tournage général

Henri Jolivet

474, Montée-les-Prairies, St-François, Qc - G0R 3A0
Tél. usine: 259-7001 Tél. rés.: 259-2601
Fax: 259-7001

Les Équipements de Ferme

JÉAN-PAUL BONNEAU, prop.

VENTE & SERVICE

918, Boul. St-François O., St-François
Cté Montmagny, G0R 3A0

Tél.: 259-7289



St-François, (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7710
Fax: (418) 259-7725

358, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY, QUÉBEC G0R 3A0

Entretien Ménager D. Paquet

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS
ET STORES, DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE TÉL : (418) 259-2559
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL

SALON KARO

4 Rue Boivin
St-François
Montmagny
G0R 3A0

Carole Guillemette, prop.



259-7117



Laurent Normand Inc.

ENTREPRISE FUNÉRAIRE
Pierre Normand, T.D.L. - prés.
Jean Normand, T.D.L.

NOUS
DESSERVONS
MONTMAGNY
BELLECHASSE

116, Ste-Julie, Montmagny
(Québec) G5V 2M1
Tél.: 418-248-0545
Fax: 418-248-2621



BIBLIOTHÈQUE

Confinés, comme tous et chacun, aux réalités de la vie quotidienne, un désir d'évasion, de rêve, soudain s'éveille en vous. Où trouver réponse à ce désir avec le moins de dérangement possible?

Vous avez deviné! À votre bibliothèque!

Acquisitions nouvelles:

Un goût de paradis de Laura Simon.

Soleil, aventure, découverte de soi, amour, dans une atmosphère aux odeurs capiteuses et aux odeurs éclatantes.

Ami pour la vie de Barbara Delinsky.

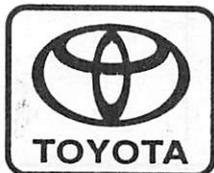
Là où un événement majeur vient chambarder l'organisation idyllique de deux familles voisines. L'auteure observe une portion de la société nord-américaine jusque dans les profondeurs de l'âme humaine.

Heures d'ouverture:

les lundis de 19h00 à 21h00
les mercredis de 13h30 à 15h30

par Renée Legault

LES GALERIES DE L'AUTO MONTMAGNY



248-2323



248-7877



248-0057

140, 150, 160, boul. Taché O., Montmagny, QC G5V 3A5



64, Morigeau
St-François, Qué.
G0R 2G0

MARCHÉ MORIGEAU ENR.

André Blais & France Marois
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ
Cassette Vidéo, Bureau Poste

Tél.: (418) 259-7741

Atelier de Menuiserie Albert Proulx Enr.

FABRICATION et RÉPARATION
de MEUBLES

FABRICATION:
Armoires, escaliers, meubles de tous genres
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,
St-François, Cté Mont., QC G0R3A0

Tél.: 259-7454

ROY

PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.

52, boul. Morigeau
St-François de Montmagny, QC G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

CALENDRIER DES ACTIVITES

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3 Réunion mensuelle Cercle des Fermières	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19 Brunch 11h00 Centre des Loisirs	20
21	22	23	24 Diner de l'Âge d'Or 12h00	25	26  Partie de cartes Centre des Loisirs par Cercle des Fermières 20h00	27 Soirée dansante Orchestre Couture
 28 Déjeuner Cognac Centre des Loisirs	29	30				

SOUVENIRS SPORTIFS ET CULTURELS

On se souvient que le 8 septembre 1952 le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec émit les lettres patentes constituant en corporation l'Oeuvre des Terrains de Jeux de St-François de Montmagny Inc. qui furent enregistrées le 2 octobre 1952.

Les personnes qui avaient demandé cette corporation sans but lucratif soit messieurs Xavier Forgues, Sarto Jean, Athanase Gaulin, Solfrid Morin, Richard Morin, Antonio Lamonde, Alphonse Blais, Léopold Théberge, Léopold Allaire, René Garant, Roméo Guimont, Wilfrid Marceau et Gonzague Lamonde se réunirent le 20 octobre 1952 au domicile de monsieur Antonio Lamonde pour concrétiser les lettres patentes de l'O.T.J. de Saint-François et furent les directeurs provisoires de cette nouvelle compagnie.

Monsieur Xavier Forgues est désigné à l'unanimité comme président de l'assemblée et Gonzague Lamonde comme secrétaire.

Monsieur Guy Gaulin donne lecture des lettres patentes émises le 8 septembre par le Lieutenant Gouverneur et sur proposition de monsieur Wilfrid Marceau, secondé par monsieur Richard Morin elles sont acceptées et le secrétaire est chargé de leur transcription dans le livre des délibérations de la corporation.

Les directeurs provisoires élisent les premiers directeurs officiels soit messieurs Roméo Guimont, René Garant, Richard Morin, Wilfrid Marceau, Guy Gaulin et Gonzague Lamonde.

Les directeurs choisissent monsieur Wilfrid Marceau comme président, monsieur Guy Gaulin comme vice-président et monsieur Gonzague Lamonde comme secrétaire.

Les directeurs provisoires et le directeur élus prennent connaissance du règlement de la corporation qui est accepté tel quel. Ce règlement définit les règles administratives de l'organisme et du Conseil d'Administration.

Deux catégories de membres sont ainsi autorisées soit des membres honoraires et des membres ordinaires et leur titre n'étant valable que pour un an.

Le premier mai de chaque année une nouvelle liste des membres ordinaires est dressée à condition d'avoir payé la cotisation annuelle qui ne devra pas excéder cinq dollars.

L'exercice financier de l'O.T.J. de Saint François commencera le premier mai pour se terminer le 30 avril de l'année suivante et l'assemblée générale des membres devra se tenir entre le 15 juin et le 1 avril avec huit membres comme quorum.

Le règlement définit que le Conseil d'Administration sera composé de six directeurs élus pour deux ans avec alternance de trois par année et prévoit aussi un Comité des Amusements composé de deux directeurs.

Saint-François avait ainsi confirmé l'existence légale d'un Organisme de Loisirs qui devait par la suite faire sa marque, contribuer à l'épanouissement des jeunes et mobiliser beaucoup de bénévolat.

Le 25 novembre 1952 le Conseil d'Administration se réunit pour ouvrir un compte à la Caisse Populaire et autoriser l'achat d'un équipement de hockey pour les jeunes représentant l'organisme.

On note que les commerces, associations etc. ont payé une publicité sur les bandes de la patinoire au coût de dix dollars la première année et cinq dollars pour le renouvellement.

À cette assemblée les règlements #2 et #3 sont adoptés. Le règlement #2 autorisait l'achat d'un terrain de monsieur Maurice Théberge sur le lot #65 contenant deux arpents de front sur deux arpents et demi de profondeur au sud des emplacements déjà construits pour le prix de mille huit cents dollars dont neuf cents dollars payable comptant et le solde après le 1 novembre 1953 sur avis de soixante jours avec un taux d'intérêt de 3% après cette dernière date.

Le règlement #3 autorise l'organisme à effectuer un emprunt de neuf cents dollars de la Corporation Municipale de Saint-François remboursable par versement annuel de cent-quatre-vingts dollars sur une période de cinq ans, le tout sans intérêt.

Ce même automne 1952 fut entrepris la construction d'un bâtiment d'environ trente par trente avec les contributions de plusieurs résidents de Saint-François qui ont fourni soit du bois de construction, soit de l'argent ou du travail bénévole et qu'on surnomme le Chalet des Sports, aujourd'hui le Bar à l'arrière du Centre des Loisirs.

Ce bâtiment permettait aux jeunes de pouvoir s'habiller à la chaleur pour aller sur la patinoire; un magasin y fut aussi aménagé, magasin qui était tenu bénévolement par les directeurs ou autres personnes sensibles aux jeunes et aux sports.

Ce furent les bases et les premières structures de Loisirs à Saint-François, nous verrons par la suite les divers actes administratifs.

par Gonzague Lamonde

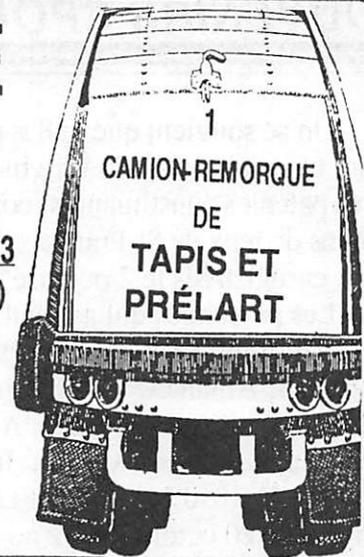


SUPER VENTE D'ENTREPÔT

EXTENSION DU 21 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 93

(Seulement pour les détenteurs de cette annonce)

2 CAMIONS REMORQUES À LIQUIDER



NOUS PAYONS LES TAXES POUR VOUS!

QUANTITÉ LIMITÉE - CONDITION: COMPTANT - LIVRAISON 1 SEMAINE

TAPIS MONTMAGNY

391. BOUL. TACHÉ EST
MONTMAGNY 248-7840
En face de l'école St-Pie X

Service de Décoration
sur rendez-vous
seulement

A logo for a radio station. It features the call letters "CFEL" in a large, stylized font. Below it is "FM 102,1". To the left is a cartoon character of a man with glasses and a mustache, wearing a hat and holding a microphone. Below the radio frequency is the slogan "Le Rocker sympathique" and the word "MONTMAGNY" in a black box.



LES PNEUS GOURGUES

VENTE DE PNEUS NEUFS
ET USAGÉS

* REMORQUAGE *



87, boul. St-Pierre, St-Raphaël, Bell., Qc GOR 4C0

PNEUS D'HIVER NEUFS À PARTIR
DE \$48.00 posés & balancés électroniques

(418) 243-3607

LES LOISIRS À SAINT-FRANÇOIS

*** À NOTER ***

Les Loisirs de St-François de Montmagny Inc. n'ont plus d'activités comme le Carnaval et les Fêtes du Soleil pour l'aider à s'acheter de l'équipement et ainsi avec les compressions budgétaires que nous subissons tous depuis quelques années, il est bien entendu que le secteur "Loisir" est le premier touché.

Pour contrecarrer cette situation, le Conseil des Loisirs entend organiser quelques activités dans le cours de l'année par exemple: des jeunes de chez-nous passeront pour se faire commanditer dans les foyers, dans le cadre d'un "Danse-O-Thon". Aussi à venir un "Super Déjeuner Cognac" dans le mois de novembre.

Tous les argents recueillis lors de ces activités serviront aux activités de loisir de vos jeunes durant la saison hivernale, alors merci à tous.

HOCKEY-COSUM

Si vous pensez qu'il ne se passe rien à St-François, détrompez-vous, car au niveau du secondaire I à V, il y a eu 36 inscriptions. Les rencontres se disputeront le **vendredi soir et samedi après-midi**. Six équipes ont été formées et ça promet d'être très compétitif.

À TOUS LES PARENTS qui ont des jeunes du primaire qui se sont inscrits au hockey-cosum, prochainement votre jeune aura une cédule des rencontres qu'il disputera avec l'une des équipes adverses. Des rencontres amicales mais aussi compétitives.

Nous vous invitons à venir les encourager par votre présence, tous les **vendredi soir à compter de 18h30**.

Vers la fin de novembre il y aura des séries éliminatoires afin de déterminer les vainqueurs. Des trophées et prix de participation seront remis lors de la ronde des champions.

Jocelyne Noël et Mario Marcoux

PÉTANQUE

Voici des nouvelles du club de pétanque qui clôturait sa saison par un souper le 18 septembre dernier. Tous ses membres étaient conviés. Douze équipes formées de trente six membres auquel s'ajoutaient dix substituts formaient l'édition estivale 1993. À cette soirée nous avons dévoilé les équipes gagnantes.

GAGNANTS DES PARTIES CÉDULÉES

- | | |
|---------------------|-------------------|
| A) Jean-Marc Simard | B) Jocelyne Gagné |
| Lorraine Allaire | Simone Picard |
| Forest Chamberland | Rita Buteau |

GAGNANTS et PERDANTS DES FINALES:

- | | |
|----------------------|---------------------|
| A) Aline Chamberland | A) Jean-Marc Simard |
| Rachel Rousseau | Lorraine Allaire |
| Aimé Roy | Forest Chamberland |
| B) Joachim Lacroix | B) Martin Simard |
| Antoinette Roy | Claire Chabot |
| Jean Allaire | Lauréat Rousseau |
| C) Raymond Dumas | C) Jocelyn Gagné |
| Yves Gagné | Simone Picard |
| Gilles Gagnon | Rita Buteau |

Le club a fait l'acquisition d'un local beaucoup plus grand, don des Loisirs. Ce local leur servira pour des réunions ou autres activités.

Un gros merci à tous nos bénévoles, membres et non membres, à Couvre-Plancher Lachance Enr. et à la direction pour tout le travail accompli.

En même temps, nous voudrions inviter tous les gens de toutes catégories d'âge à venir pratiquer avec nous; ça nous ferait plaisir de vous prêter des boules de pétanque. On a hâte de vous recevoir et de commencer une belle saison 94.

La direction
Jean-Claude Bernard, président

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ANSE-À-GILLES

JOUR DE FERMETURE DU SITE D'ENFOUISSEMENT 1993-1994

Le samedi à compter du 27 novembre 1993 au 16 avril 1994 inclusivement

Le 27 décembre 1993	(Noël)
Le 3 avril 1994	(lundi de Pâques)
Le 24 juin 1994	(St-Jean Baptiste)
Le 1er juillet 1994	(Confédération)
Le 5 septembre 1994	(Fête du Travail)
Le 10 octobre 1994	(l'Action de Grâce)

À noter que le 24 décembre et le 31 décembre 1993, le site sera ouvert jusqu'à 16h30.

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et 13h00 à 16h30

Le samedi avant-midi jusqu'au 20 novembre 1993 pour véhicules légers
de 8h00 à 11h00



MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) GOR 3AO
Tél.: (418) 259-7715
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) GOR 1EO
Tél.: (418) 259-7718
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) GOR 1WO
Tél.: (418) 884-2802
Fax: (418) 884-2803

Solution de la page 11



PÂTE - I.
 1 PIZZA
 2 CHELI
 3 BANANE
 4 BANANE
 5 AIGLE
 6 BÉRETTE
 7 BÉRETTE
 8 BANANE
 9 BANANE
 10 GINGEMBRE
 11 BÉRETTE
 12 GINGEMBRE
 13 GINGEMBRE
 14 MICHE
 15 MICHE
 16 MACARONI
 17 CIGARON
 18 SPOON
 19 SPOON
 20 SALADE

2- FOUILLE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ ST-FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE DU SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

Procès-verbal d'une assemblée publique aux fins d'approbation dûment convoquée par avis public et tenue le lundi 04 octobre 1993, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais, Joseph-Aimé Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

Monsieur Jacques Dumas, maire souhaite la bienvenue et remercie les contribuables de s'être déplacés pour signifier oui ou non leur approbation ou désaccord à une demande de dérogation mineure.

Le secrétaire lit l'avis public de la demande de dérogation mineure de madame Jacqueline Blais Allaire du 582, Chemin Rivière du Sud.

Demande:

Nature et effets:

Permettre la construction d'une résidence unifamiliale sur un terrain mesurant 117 pieds de façade malgré le fait que suivant l'article 5.2 du règlement de lotissement il est exigé 164 pieds de façade.

Monsieur le Maire demande s'il y a quelqu'un dans la salle qui s'objecte à cette demande. Personne ne s'objecte.

Résolution No 136A-1993

CONSIDERANT QUE la demande de dérogation mineure de madame Jacqueline Blais Allaire a été présentée en bonne et due forme;

CONSIDERANT QU'un avis public a été publié quinze (15) jours francs, tel que le stipule l'article 145.6 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, avant la tenue de la séance du Conseil;

CONSIDERANT QUE personne ne s'est opposé à cette demande;

CONSIDERANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de cette demande;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
 APPUYE par monsieur René Laflamme,
 ET RESOLU QUE le Conseil municipal de Saint-François de la Rivière du Sud accepte la demande de dérogation mineure de madame Jacqueline Blais Allaire du 582, Chemin Rivière du Sud, tel que le recommandait le Comité consultatif d'urbanisme et dont la nature et les effets sont expliqués dans le préambule.

Résolution No 136B-1993

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
 APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
 ET RESOLU QUE la séance pour consultation publique soit terminée.

Adopté unanimement

AFFAIRES MUNICIPALES

P R O C È S V E R B A I

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la paroisse de St-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 04 octobre 1993, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais, Joseph-Aimé Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Le secrétaire-trésorier monsieur Yves Laflamme est aussi présent.

Résolution No 137-1993

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du mardi 07 septembre 1993 ayant été remise à chacun, sa lecture en est dispensée.

Résolution No 138-1993

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du mardi 07 septembre 1993, soit accepté tel que déposé.

Résolution No 139-1993

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes du mois d'octobre.

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, certifie que la Municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer ces comptes.

Résolution No 140-1993

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retienne les services de Unibéton/Bétonag/Unibéton Paul Breton pour un prix de \$11.25 la tonne métrique livrée en ce qui concerne le sable et sel lavé à 6% pour la saison d'hiver 1993-1994.

Résolution No 141-1993

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retienne les services de Les Pétroles Irving inc.. L'huile à chauffage est à .2030 le litre et l'huile diesel de première qualité est à .364 le litre. Evidemment les prix sont sujets à la fluctuation du marché. La TPS et la TVQ ne sont pas incluses dans ces prix.

QUE si pour quelque raison que ce soit le service de livraison est jugé déficient par la Municipalité, celle-ci se réserve le droit d'annuler son choix.

Madame Cadrin du Chemin Ste-Catherine veut que la Municipalité fasse des pressions auprès du député Gauvin pour que ce chemin soit asphalté.

A ce sujet, monsieur le Maire a demandé au secrétaire de s'informer chez Pavage B.M.L. combien il en coûterait pour mettre une couche d'usure sur une distance d'environ 2 kilomètres par 6.7

mètres de largeur. La couche d'usure en question, a 2 pouces d'épaisseur.

Selon leurs estimés, ça va prendre environ 1,500 tonnes de pavage donc un coût de \$75,000.00 à \$80,000.00. Bref, il faut calculer environ \$37,000.00 du kilomètre pour une couche d'usure. Le dossier suit son cours et lors de la conception du budget pour 1994, il n'est pas dit qu'il n'y aura pas une somme de prévue pour la réalisation de ce dossier.

Nettoyer le fossé le long de chez Morigeau en s'en allant vers St-Pierre. Les ponceaux des entrées privées sont trop hauts donc, il risque d'y avoir un problème d'égouttement. Enfin, le Conseil mandate M. Alphonse Marceau et M. Albert Bonneau pour aller prendre les hauteurs des différents ponceaux des entrées privées et ce afin de voir lesquels sont les plus dérogatoires.

Résolution No 142-1993

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retient les services de J.P. Bolduc inc. pour ses assurances 1993-1994 au coût de \$9,065.38.

Résolution No 143-1993

CONSIDERANT QUE M. Charles B. Martineau possède un puits pour s'approvisionner en eau potable;

CONSIDERANT QUE M. Charles B. Martineau n'occupe cet endroit que quatre mois par année;

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud rembourse à M. Charles B. Martineau la somme de \$216.50 pour l'année 1993.

On a signifié que l'on jette des déchets du côté est, de chez M. Louis-Philippe Bonneau. On demande au secrétaire de faire installer un panneau "Défense de jeter des vidanges" sinon les contrevenants seront passibles d'une amende de \$200.00.

Résolution No 144-1993

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud est soucieuse d'améliorer la qualité de ses chemins municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud veut apporter à ses contribuables d'importantes améliorations sur le Chemin de l'Aqueduc ainsi que sur le Chemin Les Prairies Est;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud réalise selon ses moyens les travaux d'amélioration sur le Chemin de l'Aqueduc et sur le Chemin Les Prairies Est.

QUE ces travaux soient réalisés au plus tard le 31 mars 1994, car après cette date, la subvention deviendra nulle et sans effet.

Résolution No 145-1993

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur René Laflamme,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud mandate messieurs Henri Boulet et Denis Blais comme superviseurs aux travaux de déneigement pour l'hiver 1993-1994.

Qu'ils servent d'intermédiaire entre le Conseil et les employés au déneigement au même titre que l'an dernier.

M. Pierre Blais accuse réception de notre demande pour l'aménagement d'une partie du cours d'eau Paradis.

Le Canadien National accuse réception de notre résolution pour le nettoyage du fossé. Ils vont faire une vérification des lieux et si des travaux s'avèrent nécessaires, ils les feront dans les meilleurs délais possible.

Résolution No 146-1993

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
 APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud proclame la semaine de la santé et de la sécurité du travail du 18 au 24 octobre 1993.

La Biblio régions de Québec et Chaudière-Appalaches accuse réception des documents qui leur ont été transmis et qui concernent notre affiliation au réseau.

U.M.R.C.Q.

Quatre (4) postes au Conseil d'administration de l'U.M.R.C.Q. étaient ouverts aux candidatures provenant de notre région. Monsieur Jacques Dumas a été élu à un de ces postes. Les conseillers et le secrétaire joignent leurs félicitations les plus sincères et souhaitent bonne chance dans l'accomplissement de ses tâches.

Remise du profil financier de Saint-François de la Rivière du Sud. Dans ce profil, on peut se comparer versus des municipalités sensiblement de même taille et versus la moyenne du Québec. Saint-François de la Rivière du Sud est en bonne santé.

Présentation d'un avis de motion à savoir qu'il n'y aura pas d'augmentation de salaire cette année pour les employés travaillant pour la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud. Par contre, une possibilité de bonification de l'ordre de 11% pourrait être versée à chaque employé à la fin de l'année s'il y a un surplus budgétaire de l'année en cours. Cette règle s'appliquerait pour les employés qui gagnent \$10,000.00 et plus par année.
 Résolution No 147-1993

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
 APPUYE par monsieur Denis Blais,
 ET RESOLU QU'un avis de motion est présenté à cette séance-ci et que ultérieurement un règlement fera foi de ce qui est avancé dans le préambule ci-haut lors d'une autre assemblée.

M. Gilles Bellemarre, arpenteur-géomètre a été mandaté par Ferme Jean et Aills pour arpenter les terrains qu'ils possèdent à Morigeau. La Municipalité possède deux (2) terrains qui bornent ceux appartenant à Ferme Jean. Aussi, M. Bellemarre voudrait que l'on mandate quelqu'un du Conseil qui le temps venu, serait sur les lieux pour accepter le bornage de l'arpenteur M. Bellemarre et que quelqu'un soit autorisé à signer le procès-verbal de bornage lorsque complété:

Résolution No 148-1993

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
 APPUYE par monsieur René Laflamme,
 ET RESOLU QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud mandate monsieur le Maire Jacques Dumas pour être la personne sur les lieux pour accepter le bornage de l'arpenteur et signer le procès-verbal de bornage lorsque complété.

Résolution No 149-1993

CONSIDERANT QUE l'endroit choisi pour la construction est un emplacement utilisé dans le passé comme stationnement;

CONSIDERANT QUE l'endroit choisi pour la construction est un emplacement utilisé dans le passé pour faire demi-tour avec une remorque;

CONSIDERANT QUE les buts avoués du demandeur ne viennent en rien nuire ou déstabiliser le secteur visé et ne cause préjudice à personne;

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
 APPUYE par monsieur Norbert Morin,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud appuie auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec la demande d'autorisation de monsieur Louis-Marie Garant, à savoir la construction d'un camp forestier utilisé pour se réchauffer l'hiver et qui servira aussi pour de l'espace de rangement pour de l'équipement.

Résolution No 150-1993

ATTENDU QUE s'il s'agit d'une Municipalité régie par le Code municipal du Québec, l'article 739 prescrit que: tout terrain de chemin aboli revient de droit au terrain dont il a été détaché et est à la charge de l'occupant de ce terrain;

ATTENDU QU'un avis de motion est présenté afin que soit régularisé la rétrocession légale de madame Sandra Michaud et M. Marc Julien versus la Municipalité Saint-François de la Rivière du Sud;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
 APPUYE par monsieur Norbert Morin,
 ET RESOLU QUE l'avis de motion présenté pour ce cas particulier, sera transposé en règlement dans une séance ultérieure.

Résolution No 151-1993

CONSIDERANT QUE le Ministère des Transports nous a remis les chemins;

CONSIDERANT QU'il est de notre juridiction maintenant de s'occuper de ce 35.7 kilomètres additionnels;

CONSIDERANT QU'il est de notre juridiction de serper les emprises de chaque côté des chemins locaux;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
 APPUYE par monsieur René Laflamme,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud fasse la demande au Ministère des Transports de faire le serpage des deux côtés du chemin dans la route Montée Saint-François en direction de Berthier-sur-Mer car c'est votre juridiction.

QUE des balises soient posées pour indiquer clairement où sont les bordures en asphalte que vous avez posées en descendant la côte de la Montée St-François jusqu'à l'autoroute 132.

Résolution No 152-1993

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
 APPUYE par monsieur Henri Boulet,
 ET RESOLU QUE la séance soit ajournée à une autre séance qui se tiendra mardi le 05 octobre à la salle municipale au Centre des Loisirs, à dix-huit heures et trente minutes.

La séance se termine vers vingt-deux heures et vingt et une minutes.

A une séance régulière du Conseil municipal de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment ajournée à ce jour mardi le 05 octobre 1993 et tenue à la salle municipale au Centre des Loisirs, à dix-huit heures et trente minutes.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Alphonse Marceau, Denis Blais, Joseph-Aimé Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le forum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Le secrétaire-trésorier monsieur Yves Laflamme est aussi présent.

Résolution No 153-1993

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud ne dispose plus que de trois terrains pour faire du développement résidentiel;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud dans sa résolution numéro 104-1993 a choisi le site appartenant à monsieur Marie-Louis Lamontagne pour poursuivre son développement résidentiel;

ATTENDU QUE des rencontres entre monsieur le Maire et les personnes concernées ont montré une énorme différence entre l'offre et la demande;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud ne veut pas être prise à court de terrains;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud mandate de la Firme Servitech, monsieur Denis Savoie pour réunir tous les éléments de base nécessaire pour une analyse préliminaire afin de déterminer la valeur réelle que peut représenter ce terrain situé sur le lot numéro 50 du cadastre de la paroisse de Saint-François de la Rivière du Sud.

QUE monsieur le Maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Résolution No 154-1993

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la présentation du dossier de monsieur Rosaire Bonneau, du 904, Chemin St-François Ouest fera l'objet d'une demande de dérogation mineure.

Résolution No 155-1993

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE l'emplacement du chargement de lisier du côté de la 228 de Sanipor inc. fera également l'objet d'une demande de dérogation mineure.

Résolution No 156-1993

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE la présente séance soit ajournée au mercredi 06 octobre 1993, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à dix-neuf heures.

La séance se termine vers dix-neuf heures et vingt minutes.

Adopté unanimement

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de Saint-François de la Rivière du Sud, comté Montmagny, dûment ajournée à ce jour mercredi le 06 octobre 1993 et tenue à la salle municipale au Centre des Loisirs, à dix-neuf heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Alphonse Marceau, Denis Blais, Joseph-Aimé Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Le secrétaire-trésorier monsieur Yves Laflamme est aussi présent.

Le sujet principal de cette réunion est l'embauche de nos employés pour le déneigement hiver 1993-1994.

Il est convenu que le travail des employés au service du déneigement débutera lundi le 25 octobre 1993.

Le Conseil municipal choisit comme personnel au service du déneigement pour la saison 1993-1994 les personnes suivantes:

- 1- Monsieur Richard Picard, contremaître
- 2- Monsieur Gaston Garant, opérateur
- 3- Monsieur Irené Morneau, opérateur
- 4- Monsieur Roger Blais, opérateur

Résolution No 157-1993

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
 APPUYE par monsieur Henri Boulet,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retienne les services de monsieur Richard Picard comme contremaître et opérateur pour exécuter tout le travail nécessaire au service de déneigement pour la saison d'hiver 1993-1994 ainsi que toutes tâches connexes ou commandées sous l'autorité de la Municipalité par ses représentants.

QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retienne également les services de messieurs Gaston Garant, Irené Morneau et Roger Blais comme opérateurs pour exécuter le travail nécessaire au service de déneigement pour la saison d'hiver 1993-1994 ainsi que les tâches connexes ou commandées sous la direction du contremaître monsieur Richard Picard et sous l'autorité de ladite Municipalité par ses représentants.

QUE la date d'entrée en fonction est fixée au lundi 25 octobre 1993.

QUE la semaine de travail soit de sept jours sans limite d'heures et de jours, la semaine normale étant toutefois établie à quarante heures hors les périodes de tempête ou de déneigement.

Le Conseil mandate le secrétaire pour acheter huit tonnes d'asphalte froide QPR 2000. La Municipalité se servira de ce nouveau produit pour faire ses réparations de chaussée les plus urgentes. Ça se conserve durant une période de deux ans. Le coût est de \$90.00/tonne.

Le Conseil mandate le secrétaire pour demander des soumissions pour 10 voyages de gravier 0-3/4.

Résolution No 158-1993

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
 APPUYE par monsieur René Laflamme,
 ET RESOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine vers vingt heures et quarante minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire
 Yves Laflamme, sec.-trés.

CHRONIQUE MUNICIPALE

La lecture des procès-verbaux ne reflète pas toujours la situation globale d'une municipalité et par le biais de cette chronique, des informations additionnelles vous seront communiquées afin de vous aider à mieux comprendre l'ensemble de la problématique de la gestion d'une municipalité.

Si d'ailleurs ceci ne répond pas à toutes vos interrogations, il vous sera toujours possible de formuler des questions par écrit afin que nous puissions vous donner les meilleures informations. Il est entendu que l'identité du demandeur sera tenue confidentielle.

Ce mois-ci, nous vous communiquons le contenu du Ministère des Affaires municipales indiquant le profil financier de votre Municipalité en comparaison avec l'ensemble des municipalités du Québec. Ceci vous permettra de constater à quel niveau on se situe dans la moyenne québécoise. L'endettement à long terme de la Municipalité est de 1.60% alors qu'au Québec elle est de 3.37%. Le service de la dette sur notre budget est de 17.70% alors qu'au Québec il est de 19.42%.

La principale source de revenus de la Municipalité sur cent dollars de recettes, \$42.72 nous proviennent des résidences, \$20.35 nous viennent des commerces et industries et \$33.36 nous proviennent des fermes agricoles et forestières.

L'endettement à long terme per capita est de \$476.00 versus \$1,490.00 au Québec, les dépenses municipales per capita sont de \$525.00 versus \$1,101.00 au Québec. Ceci est un tableau sommaire qui vous permet de constater que la Municipalité de Saint-François jouit aujourd'hui d'une situation financière qui est due à la vigilance de tous les membres du Conseil, employés municipaux et bénévoles qui ont collaboré à cette situation depuis les vingt dernières années. Une situation ne se détériore pas en dedans de deux ans et la qualité vient avec une gestion prudente à long terme.

À bientôt.

Jacques Dumas, maire



Tél.: (418) 248-4636
Fax: (418) 248-5565
Rés.: (418) 259-7419



MMB

**MAISONS
MODULAIRES
MONTMAGNY**

Division de constructions ABSDA inc.

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

280, chemin des Poirier, C.P. 91
Montmagny, (Québec) - G5V 3S3



**Fonderie
La Coulée Enr.**

Fabrication de pièces en fonte:
de poêle, d'évaporateur
et de machinerie générale

1099, Rang Sud, St-Pierre, Cté Montmagny, QC G0R 4B0



**Atelier du Poêle
Montminy Enr.**

Achat, Vente, Pièces
Réparations de poêle &
fournaises à bois

GERMAIN MONTMINY, prop.

64, Chemin St-François, St-François G0R 3A0

Tél. Usine: 248-4991

Tél. Rés.: 259-7458

LE CHAMPION POIDS PLUME!

Le **Plus Léger**
sur le **Marché**



**GARANTIE
LIMITÉE
5
ANS**

Essayez notre nouvelle pelle !
ERGO-CONCEPT
★★★★★

MANCHE D'ALUMINIUM ANODISÉ
aussi résistant que l'acier,
mais beaucoup plus léger;

- Conception ergonomique;
- Position plus naturelle du dos;
- Réduit les risques de blessures;
- Démontable pour faciliter le rangement.

CARANT[®]

Vente & Adm.: (418) 259-7721

Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022

Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau

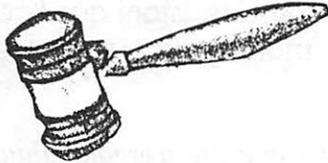
LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, QC G0R 2G0

Les Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

*538 ch. riv. sud , St-Francois, Montmagny
tel: 418 259 7086 ou fax: 2610*



*Nous vous offrons le service de préparation pour votre troupeau
(tonte et lavage des animaux, catalogue et publicité)*

Pierre Boulet, encanteur

Ferme Pierstein



Urgent

*besoin de taures pur-sang, nip ou
croisée saillies de 3 mois et plus , Aussi
besoin de taures non-saillies.*

*Pierre Boulet prop.
767 taché Ouest, Montmagny
tel: 248 6150 ou cell.: 248 7505*

Cantine Extra

*cantine mobile avec frites
pour tout genre d'activité partout au Québec.
Donald Dubois prop.*



**Tél.: (418) 259-7086 jour
259-7606 soir**

RÉJEAN CLOUTIER MASSOTHÉRAPEUTE

MASSAGE SUÉDOIS - BAIN TOURBILLON

Nous traitons: • Bursite • Nerf sciatique
 • Tendinite • Mal de dos

Découpez

OBTENEZ

5,00\$

de rabais

(Valide du 11 octobre au 1 décembre 93)

1 coupon par client

Membre de



L'Association des
Massothérapeutes
du Québec

158, Ch. Morigeau
St-François, Cté Montmagny

Pour rendez-vous: **259-2569**

Petites Annonces

DIVERS

Rilodeuse (machine pour faireballe de douze), fusil (Browning auto 5).
PRIX DEMANDÉ: \$700. (négociable)

Tél.: 259-7737 laissez le message

OFFRE DE SERVICE

Garderais enfants chez-moi, à la journée ou à la semaine (peut-être la fin de semaine, si possible).

Tél.: 259-7643

PROMOPRIX

Pierre Martin

534, Ch. St-François O.
 St-François - GOR 3A0
TÉL.: 259-7728

LES VITAMINES

Depuis quelques années avez-vous eu recours à un supplément de vitamines? Votre décision faisait-elle suite à une consultation avec un professionnel de la santé (médecin, pharmacien, diététiste) ou était-elle guidée par la publicité ou encore basée sur des supposées vertus des vitamines?

Le principe de base qu'il ne faut pas perdre de vue est que, pour le moment, il est plus avantageux de rechercher les vitamines dans l'alimentation que de prendre des suppléments. Dans cette perspective, le "Guide alimentaire Canadien", que vous pouvez vous procurer à votre C.L.S.C. local, s'avère un outil de premier plan.

Il faut également savoir que, malgré leur caractère naturel et leur apparence (les enfants y voient souvent des bonbons), certaines vitamines peuvent être toxiques si elles sont prises en grosses doses. Les vitamines A,D et E sont particulièrement à surveiller parce qu'elles peuvent s'accumuler dans l'organisme. De plus leurs vertus miraculeuses telles la prévention de cancers, l'augmentation de la libido ou encore la diminution des risques cardiovasculaires relèvent plus du mythe que de la réalité. Il m'apparaît préférable de s'attaquer aux causes de ces problèmes (tabac, alcool, sédentarité).

Donc, rappelez-vous qu'en règle générale, il est rare de manquer de vitamines puisqu'elles se retrouvent dans une multitude d'aliments. Si vous croyez avoir besoin d'un supplément, consultez votre pharmacien; il vous aidera à évaluer la situation et si cela s'avère justifié, il vous guidera dans le choix d'un produit qui sera par sa composition, sa forme et son dosage, adapté à vos besoins.

Pierre Martin, Pharmacien

HEURES

LUNDI:	9h à midi 13h30 à 17h 19h à 21h
MAR.MER.JEU.:	9h à midi 13h30 à 17h
VENDREDI:	9h à midi 13h30 à 17h 19h à 21h

DOUVERTURE

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

POUR TOUS VOS BESOINS FINANCIERS
(PRÊTS ET / OU PLACEMENTS)

N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONSULTER,

NOUS SOMMES

À VOTRE SERVICE

VOTRE SEULE INSTITUTION FINANCIÈRE

LOCALE

**La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny**

Siège social

526, chemin St-François
Ouest

Saint-François (Québec)

GOR 3AO

Téléphone: (418) 259-7786

Fax: (418) 259-7787

LÉON JALBERT,
DIRECTEUR

Desjardins l'incroyable force de la coopération